

du Sud a déjà cessé de verser les subventions qui ont soutenu la Namibie pendant plus de dix ans. Les secteurs minier et agricole ne sont pas assez forts pour combler ce manque à gagner, même si les ventes de diamants, d'uranium et de cuivre représentent un tiers du produit intérieur brut, 80 p. 100 des recettes d'exportation, et environ la moitié des revenus du gouvernement. L'industrie des pêches offre un potentiel mal défini, mais l'infrastructure existante est située dans l'enclave sud-africaine de Walvisbaai; c'est là le meilleur port de mer de la Namibie, et il fait encore l'objet d'un différend entre l'ONU et l'Afrique du Sud, qui veut le garder après l'indépendance.

Dans le document énonçant sa plate-forme électorale, la SWAPO a défini sa position économique en précisant qu'elle favorisera une économie mixte avec une forte participation du gouvernement. «L'État possédera une part importante des ressources économiques du pays», lit-on dans le document. «Nous n'envisageons cependant pas, pour le moment, une vaste nationalisation des mines, des terres et d'autres secteurs productifs.»

L'instauration de la période de transition a surtout permis à court terme de réduire sensiblement le nombre des conflits régionaux qui ont ruiné l'Afrique australe au cours des dernières années. Impossible de savoir



exactement combien de temps cela durera, vu le caractère explosif de la conjoncture politique en Afrique du Sud !

Pretoria aurait, dit-on, les moyens de fabriquer des armes nucléaires, et elle a maintenant amorcé un programme de mise au point de missiles balistiques. Les dirigeants blancs du pays ont déclaré à maintes reprises qu'ils comptent bien conserver leur dispositif de sécurité pour garantir fondamentalement leur position de puissance dominante dans la région. Le signe le plus évident et le plus inquiétant de cette détermination se manifeste dans la modernisation et le renforcement des bases des ar-

mées de terre et de l'air situées dans le nord, le long de la frontière séparant l'Afrique du Sud du Botswana et du Zimbabwe. Et certaines des unités noires expérimentées qui ont participé à la guerre sur la frontière namibienne ont été dépêchées dans cette région.

Quant à lui, le Zimbabwe a étoffé ses défenses contre l'Afrique du Sud en achetant de nouveaux chasseurs MiG de l'URSS. Ce serait vraiment tragique pour l'Afrique australe si le règlement final de la question namibienne devait déboucher, le long de la rivière Limpopo, sur des affrontements désastreux semblables à ceux qui, depuis dix ans, déchirent la frontière angolo-namibienne. □

La transition en Namibie

Une table ronde internationale organisée par l'Institut

■ Les 6 et 7 juillet 1989, l'Institut pour la paix et la sécurité a présenté à Ottawa une table ronde internationale sur les élections qui doivent avoir lieu prochainement en Namibie. Il s'agissait d'une séance intensive d'information, présidée par **Bernard Wood**, Directeur général de l'Institut, qui mettait à contribution la formation et l'expérience de divers participants. Des exposés faits sur vidéo et envoyés depuis Windhoek, capitale de la Namibie, ont conféré un caractère d'urgence aux délibérations. Parmi les participants ayant fait des exposés en personne ou grâce à la télévision, il y avait :

Martti Ahtisaari, représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU en Namibie; **William Barton**, ancien ambassadeur du Canada à l'ONU; **Pierre Beaudet**, chercheur au Centre d'information et de documentation sur le Mozambique et l'Afrique australe, à Montréal; **Lord Chitnis**, du Southern Africa Advanced Education Project, à Oxford; **Michael Clough**, chargé de recherche principal au Council on Foreign Relations, à New York; **Joseph Diescho**, universitaire namibien à l'Université Columbia, à New York; le colonel **Don Ethell**, Directeur des opérations de maintien de la paix au ministère de la

Défense nationale, à Ottawa; **Stephen Fanning**, chef de l'unité de surveillance de la police civile du GANUPT, à Windhoek; **Gordon Fairweather**, président de la Commission de l'immigration et du statut de réfugié et ancien observateur d'élections; **Marrack Goulding**, secrétaire général adjoint (ONU) aux affaires politiques spéciales; **Neil Haffey**, chef de la mission d'observation du Canada, à Windhoek; **Gwen Lister**, rédactrice de la publication *The Namibian*, à Windhoek; et **James Mutambirwa**, du World Council of Churches.

Les paragraphes qui suivent sont extraits d'un compte rendu de l'Institut intitulé *Le processus électoral en Namibie : une table ronde internationale*. On peut se procurer tout le document de dix-neuf pages en s'adressant à l'Institut. Les passages présentés ici portent exclusivement sur le problème le plus pressant auquel la Namibie et l'ONU devront faire face au cours des prochains mois : voir à la tâche complexe consistant à organiser et à tenir des élections libres et équitables.

Le jour des élections et immédiatement après

■ Pendant la période de transition vers l'indépendance, la Namibie est gouvernée par l'Afrique du Sud, par l'intermédiaire de l'Administrateur général (AG), nommé M. Louis Pienaar. Le Secrétaire général de l'ONU a nommé son représentant spécial (RS), M. Martti Ahtisaari, pour s'assurer qu'à chaque étape, le processus électoral en Namibie serait libre et équitable. Ces deux dignitaires ont pour mission de collaborer ensemble pour mettre en oeuvre la résolution 435. Les détails de chaque étape du processus électoral doivent convenir à l'un et à l'autre. Il s'agit là d'un processus lourd.

Il y aura deux membres du personnel électoral du GANUPT et deux policiers de ce dernier dans chaque bureau de vote. Sur les bulletins de scrutin figureront probablement les symboles de tous les partis politiques, de manière que tous les électeurs, y compris les analphabètes, puissent voter sans difficulté. Après avoir voté, chaque électeur se trempera le doigt dans une encre indélébile, de façon qu'il ne puisse pas voter de nouveau.

La présence d'observateurs étrangers le jour des élections constitue un élément important du système visant à garantir des élections équitables et libres. Un orateur a dressé une liste détaillée des conditions pratiques à remplir pour que le vote se déroule comme il se doit. Par exemple : Y a-t-il une liberté de mouvement suffisante ? Tous les membres du personnel électoral suivent-ils des lignes directrices uniformes ? Les bureaux de vote sont-ils faciles à trouver, même pour les électeurs analphabètes ? Existe-t-il une bonne méthode à suivre pour résoudre tout différend qui surgirait sur place ?

Les participants ont exprimé d'autres inquiétudes : une fois les bureaux de vote fermés, les observateurs étrangers devront se prononcer sur l'équité de l'élection avant le décompte des bulletins, pour que leurs rapports soient perçus comme étant impartiaux. Des participants étaient préoccupés par certaines des méthodes proposées pour compter les bulletins de vote. La comparaison de ces derniers aux empreintes digitales figurant sur les formules d'inscription ne compromettrait-elle pas le caractère secret du scrutin ? Le fait qu'il faille transporter toutes les urnes électorales jusqu'à Windhoek pour le décompte n'accroîtra-t-il pas les risques de falsification ?

On a proposé de compter rapidement les bulletins de vote sur place, puis de les transporter sous bonne garde jusqu'à la capitale pour un deuxième décompte. Par ailleurs, il faudra réduire le plus possible le délai qui s'écoulera entre l'heure de fermeture des bureaux de vote et celle où les résultats seront annoncés. La plupart des participants ont dit croire que toutes ces mesures réduiraient effectivement les risques de fraude.

Les discussions menées pendant la table ronde ont permis de formuler une recommandation : créer un Conseil des élections qui comprendrait des représentants de l'AG, du RS et de chaque parti politique briguant les suffrages. Selon le Groupe des observateurs du Commonwealth qui parlait d'un organisme semblable mis sur pied lors des élections au Zimbabwe, le Conseil constituait une tribune où l'on pouvait formuler des plaintes et résoudre les difficultés. De nombreux participants se sont dits favorables à la mise sur pied d'un tel conseil en Namibie, surtout que l'idée de constituer une commission électorale indépendante paraissait désormais peu pratique. □